



[LIVRE]



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (LIVRE)
DISPOSITIF « AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE »
2023-2024

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE

Ce programme s'attache à valoriser les auteurs du patrimoine et les auteurs de bande dessinée de Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif propose de découvrir les œuvres d'écrivains du patrimoine : François Mauriac, Pierre Loti, Louis Chadourne, Léon Bloy, Jean Giraudoux, Eugène Fromentin, Francis Jammes, Félix Arnaud et André Léo à partir de recherches documentaires et de pratique de la bande dessinée. Il s'agit d'un parcours ayant pour but la découverte des métiers de la conservation du patrimoine et le métier d'auteur de bande dessinée ainsi que la visite d'un lieu patrimonial.

Faire découvrir un lieu patrimonial sur le territoire aux élèves, valoriser un corpus numérisé et proposer un temps de création avec un auteur de bande dessinée à partir des éléments du corpus sont les trois axes au cœur de ce programme.

La numérisation des fonds des archives et des bibliothèques ainsi que leur mise en ligne sur le web donnent une possibilité d'accès nouvelle aux collections patrimoniales.

Il s'agit de relier le virtuel et le concret au sein d'un cheminement mêlant l'étude d'un corpus documentaire numérisé, l'approche sensible de documents originaux, des rencontres avec des professionnels (de la conservation et de la création) et la création d'une planche BD avec un auteur professionnel.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Nouvelle-Aquitaine (académies de Bordeaux, Limoges, Poitiers).

Ce programme s'adresse à tous les lycéens et jeunes en formation de Nouvelle-Aquitaine, qu'ils soient en établissements professionnels, techniques ou généraux ou bien qu'ils relèvent des établissements agricoles.

Il s'adresse aussi aux CFA, EREA et aux MFR.

- Ce programme offre aux enseignants un cadre de projet souple qui leur permet de faire intervenir un auteur de bande dessinée dans leurs classes.
- Il offre un fonctionnement simplifié et la prise en charge de la rémunération de l'auteur.
- Il favorise l'interdisciplinarité des équipes pédagogiques.

COMMENT PRÉPARER UN PROJET « AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE » ?

À chacune des étapes du projet, listées ci-dessous, le porteur de projet s'engage à informer ALCA de toutes les évolutions.

1. **Choisir un auteur** parmi : François Mauriac, Pierre Loti, Louis Chadourne, Léon Bloy, Jean Giraudoux, Eugène Fromentin, Francis Jammes, Félix Arnaudin et André Léo.
2. **Choisir un auteur de BD de Nouvelle-Aquitaine** en concertation avec ALCA. Cet auteur doit être édité à compte d'éditeur.
3. **Définir le nombre d'ateliers** souhaité : de 1 à 5 séances ; une séance ne peut pas dépasser une demi-journée de 4 heures.
4. **Planifier une journée de visite patrimoniale** :
 - Visite et découverte de fonds anciens, en partenariat avec les bibliothèques/archives départementales.
 - Visite de lieux du patrimoine, maisons d'auteur, sites de conservation, musées... associée à l'auteur du patrimoine choisi.

La visite patrimoniale est obligatoire et conditionne l'acceptation du projet.

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS

Ressources numériques :

- Accès à des planches BD autour d'œuvres d'auteurs du patrimoine régional (François Mauriac, Pierre Loti, Louis Chadourne, Léon Bloy, Jean Giraudoux, Eugène Fromentin, Francis Jammes, Félix Arnaudin et André Léo) créées par des dessinateurs contemporains.
- « Pastilles vidéo » (d'environ 1 mn 20) destinées à présenter les auteurs de la sélection.
- Catalogue patrimonial numérique d'ALCA : plus de 200 livres au format .epub et plus de 60 au format .mp3 disponibles en accès libre et gratuit (alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/centre-de-ressources).
- BDNF en ligne : outils de fabrication de planches BD (bdnf.bnf.fr).
- Gallica : bibliothèque numérique patrimoniale et encyclopédique (gallica.bnf.fr).

Autres ressources :

Les portraits des auteurs proposés dans ce dispositif sont à découvrir sur le site d'ALCA : alca-nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/alca/fichiers/auteurs_du_patrimoine_eac_2021_2022_page_a_page.pdf

FINANCEMENT DU PROJET

L'établissement s'engage à réserver un budget pour tout frais lié au projet (déplacement et visite, documentation, fournitures).

UN PROGRAMME PARTENARIAL

ALCA construit un partenariat avec les Daac des académies ainsi qu'avec la Draaf qui consiste à :

- Relayer le programme auprès des établissements et des enseignants (parcours intégrés aux actions académiques de la Daac).
- Construire ensemble des temps d'information et d'échange utiles aux projets.
- Participer à la commission de sélection pour examiner les différents projets et déterminer ceux qui seront accompagnés.

ALCA incite les enseignants porteurs de projet à se rapprocher des médiathèques de secteur qui peuvent souvent présenter leur fonds de littérature patrimoniale et donner un éclairage spécifique au projet.

Ce projet reçoit le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Drac Nouvelle-Aquitaine.

PRIS EN CHARGE PAR ALCA	PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTABLISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Rémunération de l'auteur <i>(si plus de cinq ateliers, l'établissement devra prendre en charge les séances supplémentaires).</i> • Transport de l'auteur. • Restitution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite et déplacements des élèves dans le lieu patrimonial. • Repas de l'auteur, restauration scolaire ou autre. • Hébergement de l'intervenant <i>(cette dépense, extrêmement rare, dépend des horaires des ateliers - un intervenant a en moyenne 1 h 45 de trajet, il convient donc d'en tenir compte).</i> • Frais de documentation. • Tout autre frais matériel : papeterie, crayon... • Autres frais spécifiques : le projet de l'équipe enseignante peut prévoir d'autres intervenants ou d'autres déplacements ; dans ce cas, les frais afférents incombent à l'établissement.

LE PROTOCOLE D'INSCRIPTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1. L'équipe enseignante remplit un **formulaire d'inscription** avant le 23 juin 2023, accessible sur ADAGE. Accès par le portail Arena et nommé « ALCA Auteurs du patrimoine et bande dessinée » :
portailrh.ac-bordeaux.fr
L'agence offre un appui aux enseignants intéressés pour la construction de leur dossier (voir les contacts de l'équipe Transmission EAC Livre page 5).
2. Une **commission** associant des représentants d'ALCA, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Draaf, des Daac des académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges **sélectionne les dossiers retenus** pour l'année scolaire 2023-2024.
3. La **décision de la commission de sélection est notifiée aux enseignants** porteurs de projet dans le courant de l'été.

CONTACTS

• **Pour les départements 16, 17, 86 et 79 :**

Solenn Gantheil, 07 50 56 37 92, solenn.gantheil@alca-nouvelle-aquitaine.fr

• **Pour les départements 19, 23, 24 et 87 :**

Solène Brun, 07 57 00 08 98, solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr

• **Pour les départements 33, 40, 47 et 64 :**

Stéphanie Collignon, 07 50 54 38 85, stephanie.collignon@alca-nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE**

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Site de Bordeaux :
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81 993
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :
24, rue Donzelot
87000 Limoges

• Site de Poitiers :
62, rue Jean-Jaurès
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :
Maison alsacienne
2, rue de la Charente
16000 Angoulême